







N° 17

Bulletin d'information du Centre communal d'action sociale de la commune de Manzac sur Vern

CCAS

575 Avenue des résistants 24 110 Manzac-sur-Vern

Téléphone:

07.48.83.02.11

Site internet

www.manzacsurvern.fr

Assistants sociaux:

Conseil Départemental Mme A.BARDE CMS de St Astier 05.53.02.06.42 Mutualité Sociale Agricole M. F AZNAR 05.53.67.77.77

Grand Périgueux Autonomie

05.53.54.76.70

Les Restos du Cœur

Saint Astier 07.55.61.74.72

ad24.stastier@restosducoeur.org

Les missions locales

Grand Périgueux 05.56.06.68.20 Ribéracois vallée de l'Isle 05 53 02 42 96

Ma mutuelle ma santé

05.53.90.64.68

La Conciergerie D'Ici

05.53.67.78.42



A PRESTATION RENTREE

Elle est versée par le CCAS sous la forme d'un bon d'achat d'une valeur de 50€ à toutes les familles manzacoises dont l'enfant rentre en petite section de maternelle à l'école Joséphine Baker. Cette année, cinq foyers sont concernés.

'AIDE MOBILITÉ JEUNES

L'aide mobilité jeunes du CCAS est plafonnée à 50€ par étudiant et par année scolaire. Toutefois la somme versée ne pourra excéder le total des justificatifs présentés. La demande doit être déposée en mairie au plus tard le 1^{er} décembre 2025 (elle peut être retirée en mairie ou sur le site internet de la commune). L'aide sera versée sur le compte de l'étudiant.

Conditions de versement : Cette aide s'adresse aux jeunes qui ont au plus 25 ans et qui sont scolarisés post bac, sans ressource, dont au moins un parent réside sur la commune de Manzac sur



La région Nouvelle Aquitaine aide les jeunes. Elle mobilise de nombreux dispositifs.

Elle les accompagne pour préparer :

- le BAFA, le BAFD, le BNSSA
- le permis de conduire (jeunes en insertion).



https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/

LES NUMÉROS D'URGENCE

En cas d'urgence, privilégiez le :

Numéro d'appel européen





1 million de patients

oignés chaque année grâce aux dons bénévoles de généreux citoyens.



1h à 2h de votre temps

C'est aussi l'occasion de faire une pause pour soi et pour les autres.



Une équipe à vos côtés

Nous sommes là pour vous à chaque étape de votre don.



1 acte vital et citoyen

facile et sans engagement.



AMELIA: un service public gratuit pour rénover votre logement.

Le Grand Périgueux met à disposition des habitants Amélia-Grand Périgueux Habitat, un service public labellisé « France Rénov' ».

Son objectif : accompagner gratuitement les propriétaires, locataires et copropriétaires dans leurs projets de rénovation (isolation, chauffage, adaptation du logement, remise aux normes, valorisation du patrimoine). Un seul dossier permet de mobiliser toutes les aides financières disponibles (Etat, ANAH, Grand Périgueux, communes et d'être suivi par un conseiller unique.

Pour contacter le Grand Périgueux habitat : Téléphone : 05.53.03.50.16 mail : amelia@habitat.grandperigueux.fr



La Maison des Femmes de Dordogne est un lieu dédié à l'accueil, au soin et à l'accompagnement des femmes victimes de violences (violences conjugales et intrafamiliales, d'agressions sexuelles, de viols, et/ou d'inceste) et des co-victimes (enfants) dans un espace confidentiel et sécurisé au sein du Centre Hospitalier de Périgueux.

Composée d'une Sage-Femme, d'une Psychologue, d'une Assistante Sociale et d'une Secrétaire, La Maison des Femmes assure : l'accueil, l'évaluation des besoins, la coordination des soins ainsi que les demandes d'accompagnement juridiques, judiciaires et sociaux en lien avec les partenaires locaux.

Cet espace chaleureux permet de recueillir la parole de toutes celles qui le souhaitent, d'apporter des informations et une orientation vers les différentes structures partenaires selon les besoins. Elle propose également des groupes de paroles et des ateliers à chaque étape du parcours personnalisé des femmes.



Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h avec ou sans rendez-vous

05 53 45 31 00 - mdf24@ch-perigueux.fr Escalier à gauche de l'entrée principale Centre Hospitalier de Périgueux 80 Avenue Georges Pompidou - 24 000 Périgueux

LES MISSIONS:

- Assurer une prise en charge globale et personnalisée des soins.
- Coordonner la prise en charge juridique, judiciaire et sociale en lien avec les partenaires locaux.
- Accompagner les femmes dans leur démarche de dépôt de plainte si elles le désirent.
- Offrir soutien et accompagnement tout au long du parcours de sortie des violences à travers des ateliers et des groupes de paroles permettant de reprendre confiance en soi.